



les bateauxverts

PASS PRO 2026

Documents à fournir pour justifier l'utilisation du bateau pour les déplacements professionnels (adresses domicile / travail différentes) sur les navettes régulières

par mail uniquement à info@bateauxverts.com - Tout dossier incomplet ne sera pas traité

- **CDI** : Dernier bulletin de salaire mentionnant le lieu de travail
- **CDD ou Saisonnier** : Contrat de travail (durée minimum 2 mois) + dates + lieu
- **Entrepreneur / Stagiaire** : K-bis de moins de 3 mois / contrat mentionnant le lieu de travail
- Photo d'identité récente de face, sans lunettes de soleil (selfie autorisé)
- Pièce d'identité
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (EDF, téléphone)
Si hébergé : attestation + facture + CNI de l'hébergeant

FICHE RENSEIGNEMENTS (IMPÉRATIF)

Délai de traitement du dossier : 72h

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Société / Employeur :

Email :

Téléphone :

Ville de résidence :

Votre statut :

CDI Saisonnier CDD Stage Autre :

Validité du contrat : du au

Adresse de facturation : À votre nom Société (nom) :

Retrait du pass :

Ste-Maxime St-Tropez Les Issambres Port-Grimaud Église

Tarifs : Création pass **10€** 1 billet aller-retour (2 passages) **7.90€**

Les Bateaux Verts respecte la réglementation RGPD (UE 2016/679). Conditions Générales de ventes et d'utilisation du pass au verso

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION « PASS PRO »

Le pass des professionnels du Golfe de Saint-Tropez

Qui peut l'utiliser ?

- Professionnels utilisant les navettes pour se rendre sur leur lieu de travail.
- Carte **nominative et personnelle** (non-prétable).
- 1 pass par titulaire.
- Recharge : **1, 5 ou 10 aller-retour**
- Crédit : **10€**.

Obtenir le pass

Envoyer les justificatifs à : info@bateauxverts.com

Après validation :

1. Vous recevez un mail de confirmation de validation de votre pass
2. Réglez et retirez votre pass en guichet.

Recharger le pass

En ligne (*disponible prochainement*)

- Via l'espace « Mon compte » (www.bateauxverts.com).
- Recharge autonome + justificatif de paiement envoyé automatiquement (pièce comptable)

En guichet

- Présentation du pass.
- Chargement des passages + paiement en caisse.
- **Pas de billets papier.**

Utiliser le pass

Présentez votre Pass Pro Connect à chaque embarquement.

Le pass non chargé **n'est pas** un titre de transport.

Validité & Conditions

- Valide jusqu'à la **date de fin de contrat** fournie lors de la création.
- **Aucun remboursement** après chargement, ni en cas de perte/vol.
- Vérification d'identité possible lors des contrôles.

Fraude

Toute falsification, prêt ou utilisation par un tiers entraîne :

X retrait immédiat du pass

X poursuites judiciaires

Support technique

- Perte/vol : remplacement **10€**.